

Infos Agri-environnement



Mai 2015

Agenda

22 mai :

Passage du jury dans les prairies des exploitants agricoles ayant candidaté au concours des prairies naturellement fleuries organisé localement par le Parc naturel régional en lien avec la Chambre d'agriculture.

29 mai :

Visite de parcelles à Hasnon d'un exploitant engagé dans le programme Agriculture en zone humide.



INFOS

Les plantes messicoles

Jonathan MILLAUD, stagiaire au Parc, réalisera une prospection sur les plantes messicoles (associées aux terres de culture) en régression. Suite à un plan d'actions national 2012/2017, des actions régionales pourraient se mettre en place.

Certains d'entre vous pourront être contactés à ce sujet.

Renseignements : Aurore Direz,
a.direz@pnr-scarpe-escaut.fr,
tél. 03.27.19.19.79.

► Faites valoriser vos produits par le jury des « Fins gourmets »

En septembre 2014, plusieurs agriculteurs locaux ont proposé leurs produits au jury des Fins gourmets. L'EARL du Manoir à Thun Saint Amand y a obtenu un saule d'or (note supérieure à 18/20) pour son fromage blanc entier, la Ferme de Saint Ghislain à Hergnies y a obtenu deux saules d'argent (beurre et crème glacée). Des artisans, comme La brasserie du Steph (Rosult) et le Palais du Foie gras (Landas) ainsi que deux restaurants ont également été distingués. C'est une belle reconnaissance pour les candidats qui montre que leurs produits bruts ou cuisinés, jugés par des habitants, des journalistes, des chefs de restaurant, sont de qualité. Valorisés par la presse et dans les outils de communication des parcs naturels, les candidats primés bénéficient également de supports de promotion (étiquettes, plaquette publicitaire). Organisé une fois sur deux en Belgique, le prochain jury de cette opération franco-belge se réunira en septembre à la Sainte-Union, à Kain (B).
Vous souhaitez proposer un de vos produits ? Il n'y a aucun engagement financier de votre part. Prenez contact avec Marianne Dispa, m.dispa@pnr-scarpe-escaut.fr, tél. 03.27.19.19.70



► Quelles perspectives pour la vente en tournée en Scarpe-Escaut ?

Le groupe de travail réunissant des professionnels de la filière agricole sur les « Perspectives de la vente en tournée en Scarpe-Escaut » s'est réuni trois fois déjà. Il étudie maintenant plusieurs pistes : toucher une clientèle plus large sur les lieux de travail ou dans les gares, travailler en partenariat avec les centres d'action communale pour leur permettre de s'approvisionner lors des ventes en tournée, utiliser les outils de communication numériques pour promouvoir la vente en tournée auprès de populations plus jeunes, rassembler les produits de plusieurs agriculteurs sur une même tournée pour étendre la gamme des produits proposés. Enfin, mener une action pédagogique auprès des plus jeunes pour les intéresser à l'agriculture et à la pratique de la vente directe.
Vous aussi vous faites de la vente en tournée ? Vos questions et vos idées sont les bienvenues. Rejoignez le groupe ou appelez Marianne Dispa, m.dispa@pnr-scarpe-escaut.fr, tél. 03.27.19.19.70



► Des « agri-composteurs » partenaires de la collecte des déchets verts ?

En 2014, trois communes de la Communauté de Communes Pévèle Carembault, (Beuvry-La-Forêt, Cappelle-en-Pévèle et Bachy) ont testé le ramassage des déchets verts par des chevaux Trait du Nord. Les tests menés par le Parc naturel régional et ayant convaincu leurs élus, ces communes ont décidé de remplacer la collecte traditionnelle par la collecte hippomobile et de faire appel chacune à un prestataire privé. D'avril à novembre, ce seront donc des chevaux de trait qui tracteront, une fois par semaine, les déchets verts des habitants pour les acheminer soit vers une déchetterie (Beuvry-la-Forêt), soit chez des agriculteurs. Ces exploitants agricoles, volontaires, stockent les déchets verts puis les apportent à la déchetterie la plus proche. Ces déchets pourraient également être valorisés.

Vous êtes intéressé ? Renseignements auprès d'Aurore Direz,
a.direz@pnr-scarpe-escaut.fr, tél. 03.27.19.19.79

Endives de terre marque Parc naturel régional



Installé depuis 2013 en maraîchage biologique à Flines-Les-Râches, François-Henri Lecas produit des légumes classiques (pommes de terre, carottes, etc.) mais aussi

des plus anciens comme les panais et les topinambours qu'il vend essentiellement localement, dans sa boutique « Saveurs maraîchères » et dans des magasins bio ou en ligne.

Il est également un des rares producteurs d'endives de pleine terre et c'est pour ses chicons qu'il vient d'obtenir la marque Parc naturel régional.

Comme deux autres exploitants agricoles de Landas, cet agriculteur bénéficie de la marque, ce qui lui assure, dans les outils de communication du Parc naturel régional, la valorisation et la promotion de son savoir-faire traditionnel

pour tout contact :

Parc naturel régional
Scarpe-Escout

357, rue Notre Dame d'Amour
59230 Saint-Amand-Les-Eaux
03 27 19 19 70

Contact@pnr-scarpe-escaut.fr
www.pnr-scarpe-escaut.fr

► Programme Agriculture en zone humide

15 éleveurs de bovins (lait ou viande) de Scarpe-Escout participent déjà au « Programme Agriculture en zone humide » dont l'objectif est de mieux concilier performance économique des exploitations agricoles et maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des spécificités des secteurs humides en Scarpe-Escout. Ces exploitants bénéficient gratuitement de conseils individuels par le Parc naturel régional, la Chambre d'agriculture et le réseau de vétérinaires Vet'el pour augmenter leurs rendements. Cette année, une quinzaine d'autres éleveurs pourront aussi être accompagnés. Vous êtes intéressé ? Le 29 mai après-midi, une rencontre sera organisée chez un des éleveurs inscrits au programme et vous pourrez lui poser toutes vos questions sur cet accompagnement.

N'hésitez pas à prendre contact auprès d'Aurore Direz, a.direz@pnr-scarpe-escaut.fr, tél. 03.27.19.19.79.

► Gestion des prairies

Le groupe de travail transfrontalier sur l'herbe (35 agriculteurs français et belges) se réunira encore très régulièrement au cours de l'année. Vous pouvez à tout moment le rejoindre si vous êtes en recherche de solution pour alimenter essentiellement votre bétail grâce à vos prairies.



Ainsi, le 29 mai, rendez-vous est pris sur le diagnostic prairial et l'intérêt agronomique et écologique des espèces (c'est la même rencontre citée plus haut dans le programme Agriculture et zone humide). En juin, visite de parcelles d'essais autour de l'autonomie fourragère au CARAH (Belgique). En juillet : présentation des résultats technico-économiques de fermes en autonomie par la chambre d'agriculture de Région et le CARAH (Belgique). Formation à l'homéopathie (avec Vet'el) en novembre. Enfin, en décembre, forum sur l'autonomie fourragère. Nous vous en reparlerons très prochainement.

Renseignements : Aurore Direz, a.direz@pnr-scarpe-escaut.fr, tél. 03.27.19.19.79.

► Bois énergie

Vous avez des haies, des alignements d'arbres ou des boisements et vous voudriez réduire votre facture d'électricité, de fuel ou de gaz de votre exploitation ou de votre maison ? Le Parc naturel régional vous propose de regarder avec vous comment utiliser votre bois pour produire chauffage et eau chaude sanitaire à moindre coût. Un technicien étudiera gratuitement les possibilités d'installation d'une chaudière à bois adaptée aux besoins de votre activité et de votre habitation. Si la totalité de la ressource nécessaire à l'approvisionnement de votre chaudière bois n'est pas disponible sur votre exploitation, il peut être envisageable de la mobiliser sur des exploitations voisines ou à proximité. Sachez qu'actuellement des subventions sont prévues pour ce type d'équipement ainsi que pour l'isolation des bâtiments. La visite d'un technicien du Parc ne vous engage aucunement et elle est gratuite.



Renseignements auprès d'Eméric Dumontet, e.dumontet@pnr-scarpe-escaut.fr, tél 03.27.19.19.82

► Habitats agricoles : comment contribuer à l'accès au logement pour tous ?

Vous avez un bâtiment agricole inutilisé, vous seriez intéressé pour le transformer en logements locatifs aidés, un appel à candidature lancé par le Département du Nord en partenariat avec la Chambre d'agriculture de région Nord-Pas-de-Calais peut vous intéresser. Le Département peut accompagner les lauréats et octroyer une aide plafonnée à 90 000€ maximum par projet. Le dossier doit être déposé avant le 30 Juin 2015.

Renseignements auprès d'Olivier Marlière, logementhabitat@cg59.fr, tel 03.59.73.56.74

